

Rapport du groupe de travail ASTIN

Autor(en): **Dubey, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Mitteilungen / Schweizerische Aktuarvereinigung = Bulletin / Association Suisse des Actuaires = Bulletin / Swiss Association of Actuaries**

Band (Jahr): - **(2004)**

Heft 1

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-967305>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rapport du groupe de travail ASTIN

Lors de l'année écoulée, nous n'avons organisé qu'une seule séance du groupe de travail ASTIN Suisse, celle qui a eu lieu dans le cadre de l'assemblée générale de l'Association Suisse des Actuaires, le 5 septembre 2003 à l'Université de Genève. A cette occasion, après avoir pendant plusieurs années tenté l'expérience de thèmes communs aux divers groupes de travail, nous sommes revenu au système des séances séparées pour chacun des groupes. Comme, d'autre part, le nouveau groupe de travail AFIR inaugurerait son activité lors de cette assemblée générale, nous avons pu nous consacrer à des thèmes spécifiques de l'assurance non-vie.

Dans sa conférence intitulée «Méthodes d'évaluation du passif d'une société d'assurance non-vie selon les normes IAS: propositions», Monsieur le professeur Christian Partrat, Institut de Science financière et d'Assurance de l'Université de Lyon, rappelle tout d'abord les décisions de la Commission européenne concernant l'unicité des normes comptables et l'obligation pour les assureurs cotés sur les marchés financiers d'appliquer ces normes à l'avenir. Il expose les conséquences que l'évaluation des passifs selon le principe de l'Entity Specific Value aura pour les assureurs. L'essentiel de la conférence de Christian Partrat consiste alors à discuter les modèles permettant d'estimer des provisions pour sinistres en suspens correspondant à ces principes.

Monsieur le Professeur Alois Gisler, Winterthur Assurances, démontre avec son talent pédagogique habituel comment certains problèmes d'évaluation des risques dans le domaine de l'assurance peuvent être résolus avec des méthodes de crédibilité. Après avoir présenté le modèle de la crédibilité à plusieurs dimensions, Alois Gisler discute tout particulièrement son application sur le problème de l'estimation de la fréquence des sinistres à haute sévérité. Une application pratique sur des données permet à tous les participants de se convaincre de l'intérêt de ces modèles.

Comment modéliser les dépendances entre des variables aléatoires et en déduire les conséquences qu'elles impliquent pour la tarification? C'est le sujet de la conférence de Monsieur Mario Wüthrich, Winterthur Assurances, dont le titre est «Copula Theorie mit Anwendungen im Versicherungsprinzip». Mario Wüthrich expose tout d'abord les bases techniques et quelques exemples de la théorie des copules qui permet de construire des modèles tenant compte de la dépendance de variables aléatoires dont on connaît les distributions marginales. Il discute ensuite les conséquences que ces dépendances entraînent pour l'évaluation d'un risque.

Les trois conférenciers ont réussi à nous présenter des exposés d'excellent niveau, nous apportant une réflexion intéressante sur des problèmes actuels de l'assurance. Permettez-moi de les en remercier, ainsi que de remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette séance.

Voici plusieurs années (j'en ai oublié le nombre exact), j'ai pris la direction de ce groupe de travail. Cette fonction m'a apporté beaucoup de satisfaction et au moment de passer le témoin à mon successeur, Monsieur Hans Peter Boller, Chief Actuarial Officer de Converium, je souhaite remercier la petite centaine de conférenciers que j'ai eu le plaisir et l'honneur de présenter dans le cadre de nos séances.

Le président: *André Dubey*